COMITÉ RÉGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE ARCACHON AQUITAINE

Communiqué de presse
11 juin 2024

FACE AUX DÉPÔTS ILLÉGAUX DE DÉCHETS OSTRÉICOLES, LE CRCAA RÉAGIT AVEC DES ACTIONS IMMÉDIATES

Des dépôts sauvages de déchets ostréicoles ont été découverts dans la forêt de Saint-Magne et à Cabanac-et-Villagrains, situées à une quarantaine de kilomètres du Bassin d'Arcachon. Le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine (CRCAA) condamne fermement ces agissements qui portent atteinte aux écosystèmes forestiers de notre territoire et ternissent l'image de la profession, alors que nous dépendons directement du bon états des milieux naturels pour élever nos coquillages.

Un représentant a rapidement été dépêché sur place afin d'évaluer le volume des déchets pour ainsi les faire évacuer. Un transporteur a été sollicité ce jour pour procéder à l'enlèvement sur les deux zones. Afin d'apporter une solution immédiate aux communes victimes de ces dépôts, nous avons fait le choix de procéder à cette évacuation à nos frais.

Par ailleurs, le CRCAA a également déposé une plainte pour ces infractions afin que les responsables soient identifiés et sanctionnés en conséquence, espérant ainsi que ces actions permettront de dissuader de tels comportements à l'avenir. Enfin nous avons demandé à nos ostréiculteurs de contrôler les prestataires de nettoyage auxquels ils font appel pour s'assurer qu'ils acheminent bien ces déchets dans les filières de traitement adaptées.

CONTACT PRESSE :
Alexandra TEIXEIRA
07 49 13 74 70
communication@huitres-arcachon-capferret.fr